



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Évaluation du *cluster* « Philosophie, Éthique et Sciences des religions »
2015-2016**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Université libre de Bruxelles (ULB)

Bachelier et master en Philosophie

Master en Éthique

Master en Sciences des religions et de la laïcité

Comité des experts :

M. Patrick SAVIDAN, président

M. Bernard BAERTSCHI, M. Patrice BOLLON, M. Philippe BÜTTGEN,

Mme Florence de COURTEIX, Mme Nathalie FRIEDEN, Mme Solange LEFEBVRE, experts.

4 mai 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Philosophie, Éthique et Sciences des religions ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 14, 15 et 16 décembre 2015 à l'Université libre de Bruxelles (ULB) pour évaluer les programmes suivants :

- le bachelier et le master en Philosophie,
- le master en Éthique,
- le master en Sciences des religions et de la laïcité.

Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 33 membres du personnel, 18 étudiants, 7 diplômés et 4 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 15 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 15 mars 2016).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Créée en 1834, l'Université Libre de Bruxelles (ULB) est une université complète qui regroupe 9 facultés et 4 entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés.

Elle organise près de 40 bacheliers, 247 masters et masters complémentaires, ainsi que la formation doctorale.

En 2014, le personnel académique de l'université comptait 1189 personnes (565 ETP, équivalent temps plein) ; le personnel scientifique, 1196 personnes (466 ETP) ; et le personnel administratif, technique et de gestion, 1207 personnes (1169 ETP)⁴.

Le département de Philosophie, Éthique et Sciences des religions et de la laïcité a intégré la nouvelle faculté de Philosophie et Sciences sociales à la rentrée 2015, suite à une réorganisation des facultés à l'ULB, concomitante à l'intégration des catégories Traduction / Interprétation de la Haute École Francisco Ferrer et de la Haute École de Bruxelles à l'ancienne faculté de Philosophie et lettres.

En 2013-2014, les étudiants étaient répartis de la manière suivante dans ces cursus⁵ :

<i>bachelier</i>	<i>2013-2014</i>
bachelier en Philosophie	101

<i>masters</i>	<i>2013-2014</i>
master en Philosophie	51
master en Éthique	15
master en Sciences des religions et de la laïcité	25

⁴ Source : CRef, Annuaire statistique 2014.

⁵ *Ibid.*

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Les entités concernées par l'évaluation ont traversé une période de grande mutation, pour des raisons internes liées à l'intégration des catégories Traduction / Interprétation des Hautes Écoles aux universités, ainsi que pour des raisons tenant à la mise en œuvre du décret Marcourt. Le périmètre de la faculté de Philosophie et lettres de l'ULB a ainsi été redessiné pour accueillir les catégories Traduction / Interprétation de la Haute École de Bruxelles et de la Haute École Francisco Ferrer, donnant lieu à une nouvelle faculté de Lettres, Traduction et Communication. Le département de Philosophie a quant à lui rejoint la faculté de Sciences sociales, devenue faculté de Philosophie et Sciences sociales. Dans ce contexte décréto et institutionnel très mouvementé, il est apparu au comité que, si la stratégie d'ensemble n'avait pas toujours le meilleur niveau de lisibilité, le département de Philosophie avait fait en revanche d'importants efforts pour se hisser au niveau des enjeux liés à ces mutations, et ce, malgré la compression des moyens liés à la réduction du volume d'heures d'enseignement par enseignant (passage à 120 heures), le gel des budgets et l'augmentation du nombre d'étudiants.
- 2 Pour mener les réformes en question, le conseil d'administration a clairement privilégié une approche *top-down*. Ni le calendrier, ni le contenu des réformes faisant suite à l'intégration des catégories Traduction / Interprétation n'ont fait l'objet d'un pilotage véritablement participatif. La révision des structures facultaires a été décidée et réalisée sur la base de critères quantitatifs dont on peut comprendre la logique (il s'agit d'intégrer près de 2000 étudiants nouveaux), mais dont il faut reconnaître aussi qu'ils ne font pas grand cas de considérations pédagogiques et scientifiques. Le changement n'a pas été discuté, ni véritablement accompagné ; les filières ont dû mettre en œuvre la décision telle qu'elle leur a été signifiée, à charge pour elles de gérer les difficultés en résultant relatives notamment au statut des cours transversaux de l'ancienne faculté de Philosophie et lettres, au périmètre de recherche des équipes concernées, à l'évolution des partenariats... À ce stade, le sentiment que la réforme a été davantage subie que voulue prédomine encore.
- 3 Les étudiants sont très bien intégrés et s'organisent très bien entre eux (excellente sociabilité étudiante), mais leur participation aux instances démocratiques du département et de la faculté reste très relative.
- 4 Concernant la gestion de la qualité, il a semblé au comité qu'elle ne s'inscrivait pas dans une vision intégrée. Le comité a surtout remarqué que l'accompagnement de la prise de décision ne semble pas une préoccupation centrale de la démarche qualité. Les procédures sont formellement démocratiques et bien définies, mais leur mise en œuvre effective dans le cadre d'une démarche qualité reste à réaliser à tous les niveaux. Le comité souhaite cependant souligner l'effort louable qui est fourni pour rendre très visible la question du genre.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 En période de réforme, la qualité de la circulation de l'information et de la communication est tout particulièrement cruciale. Le comité a pu constater à ces niveaux des pratiques susceptibles d'être nettement améliorées, en particulier pour tenter de compenser les déséquilibres informationnels, par exemple concernant les évolutions liées à l'application du décret Marcourt et concernant les distinctions à faire, parmi ces évolutions, entre celles qui relèvent du décret et celles qui tiennent à l'organisation de l'ULB elle-même.

- 1 Les parties prenantes sont prêtes à considérer que la réorganisation facultaire peut constituer une opportunité de développement intéressante. Le comité recommande qu'une méthode plus participative soit mise en œuvre pour en définir les contours et la portée.
- 2 Le changement de faculté soulève de nombreuses questions sur le repositionnement des disciplines philosophiques au sein du nouvel ensemble et inversement. Le comité recommande que la spécificité des disciplines soit bien prise en compte ; il invite en particulier à la plus grande prudence dans le maniement de critères strictement quantitatifs. Des disciplines avec relativement peu d'inscrits peuvent avoir un rôle social important (en atteste par exemple le succès de l'ancienne mineure en Sciences des religions et de la laïcité ou, au sein de l'université, l'importance des services rendus à la collectivité éducative : prêt de cours, cours de philosophie pour tous les étudiants de l'ancienne faculté de Philosophie et lettres, masters ouverts sur d'autres programmes). L'évolution récente semble indiquer que ce processus est bien engagé au sein de la nouvelle faculté, mais une réflexion approfondie, mobilisant toutes les parties prenantes, sur le présent et l'avenir de ces disciplines et les possibilités d'articulation entre elles, pourrait rendre ce processus encore plus novateur, renforçant l'attractivité de l'ULB sur ce point.
- 3 Sur le plan de la gouvernance, il serait souhaitable de chercher à assurer une meilleure coordination des filières entre elles (au-delà du cadre de la faculté, notamment dans le cas du master en Éthique, qui interagit avec des filières des facultés des Sciences, de Médecine, avec la Solvay Brussels School of Economics and Management etc.). Il serait utile que ces filières se communiquent plus tôt leurs programmes respectifs. Cela vaut aussi pour les programmes interuniversitaires (ex : la filière philosophie des sciences, organisée avec l'UCL, l'ULg et l'UNamur) qu'il faudrait pouvoir organiser de sorte qu'ils puissent être effectivement suivis par les étudiants (aménagements des horaires requis).
- 4 Un travail de réflexion serait à mener pour apprécier les moyens qui permettraient de donner plus d'effectivité aux procédures démocratiques existantes, notamment pour la participation des étudiants.
- 5 Des améliorations pourraient être apportées à la façon dont circule l'information au sein de l'institution entre les différents niveaux. Par exemple, pour mieux faire connaître les ressources proposées par la cellule Prac-tice pour la formation pédagogique.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 L'offre d'enseignement en philosophie, sciences des religions et de la laïcité et éthique – aux niveaux bachelier et master – est tout à fait intéressante et répond aux attentes des étudiants. La définition des objectifs généraux des différentes filières est bonne.
- 2 Le choix des mineures est très important. Il donne à l'étudiant des possibilités de personnalisation de son parcours de formation et une pertinence accrue de celui-ci au regard du projet qui peut être le sien. Des problèmes de coordination peuvent cependant limiter *de facto* la liberté de choix ainsi posée.
- 3 L'articulation recherche / enseignement est considérable mais pourrait être soulignée davantage. Le comité des experts a en effet l'impression qu'à l'ULB, l'enseignement pourrait profiter beaucoup plus de la vitalité des recherches qui y sont par ailleurs menées.
- 4 Le master en Éthique s'appuie sur des compétences fortes. La question de la pertinence du programme (public concerné, métiers visés...) reste cependant en suspens, sans doute en raison d'interrogations largement partagées sur la pérennité du programme ainsi, plus avant, qu'en raison d'un certain flottement dans la conception de ce dernier.
- 5 Le master en Sciences des religions et de la laïcité a grandement évolué suite à la suppression du bachelier. Cela s'est traduit notamment par la disparition de la dimension philologie / langues anciennes au bénéfice d'une dimension plus contemporaine, avec des ambitions plus professionnalisantes. C'est une évolution concertée qui semble donner de bons résultats.
- 6 Proposée au niveau bachelier, la mineure en Sciences des religions et de la laïcité semblait très bien accueillie par les étudiants (succès de nombre). Le comité a regretté que ce parcours de formation n'ait pas été maintenu, au vu des attentes auxquelles il semblait répondre, d'autant que la suppression du bachelier en Sciences des religions et de la laïcité ne permet plus aux étudiants d'acquérir les prérequis pour accéder au master.
- 7 Les filières ne semblent pas toujours conçues en fonction d'une analyse de ce qu'on pourrait appeler la « demande sociale ». Il en résulte une préoccupation forte des étudiants face à un horizon professionnel qu'ils ont du mal à se représenter. La question de la professionnalisation est toujours difficile pour des disciplines telles que celles concernées par l'évaluation. Le comité a estimé qu'une attention sans doute plus soutenue que celle dont elle a bénéficié jusqu'à présent, se justifierait. Le problème ne se pose évidemment pas de la même manière dans toutes les filières. La finalité didactique du master en Philosophie est bien pensée en elle-même et au regard des besoins de la société. Mais le master de Philosophie possède des potentialités professionnalisantes autres que celles liées à l'enseignement (Centres d'action laïque, fonction publique, entreprises...).
- 8 Le cadre légal n'a pas prévu de finalité didactique pour les masters en Éthique et en Sciences des religions et de la laïcité, et ceux-ci n'ont pas accès à l'agrégation. Ceci semble regrettable au comité, d'autant que ces masters paraissent comporter des éléments susceptibles de correspondre significativement au programme du nouvel enseignement en Philosophie et citoyenneté prévu dans le secondaire.
- 9 Le comité a trouvé tout à fait remarquable l'ancrage local et régional des équipes. Cela se traduit par d'importants services rendus à la société (cours dans d'autres filières, interventions dans la presse,

conférences...), qui pourraient être davantage valorisés.

- 10 Le comité a constaté que les étudiants concernés mobilisaient moins que les autres étudiants de l'ULB les possibilités d'échanges internationaux. L'internationalisation ne semble pas être considérée comme une plus-value pour les programmes.
- 11 Bien que présent au niveau bachelier, l'apprentissage de langues étrangères pourrait bénéficier d'une place plus importante en master et aussi, au niveau des programmes, l'ouverture vers des dimensions autres que purement occidentales, renforçant ainsi le caractère international de l'ULB.
- 12 Le site internet des trois filières est clair et bien conçu.
- 13 L'identité des programmes pourrait être davantage précisée, ce que permettrait une présentation plus détaillée des profils d'enseignement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour que l'amplitude des choix de mineures proposées soit réelle, il conviendrait de s'assurer que des problèmes de coordination horaire ne viennent pas restreindre les possibilités de choix de l'étudiant. Il en va de même pour l'offre de cours interuniversitaire.
- 2 En raison de son importance pratique, la question de la professionnalisation a semblé au comité pouvoir être abordée de manière nettement plus volontariste au niveau de l'ensemble des filières concernées. Des stages peuvent être envisagés qui correspondraient aux compétences des étudiants et permettraient de renforcer et valoriser celles-ci dans la perspective d'une insertion professionnelle réussie. Ceci sans préjuger d'autres synergies possibles avec le monde de la fonction publique et/ou de l'entreprise qui pourraient être inventées, par exemple dans le choix de certains sujets de travaux de master. C'est tout particulièrement vrai en philosophie, où la tentation a semblé grande parfois de poser en termes d'alternative la pratique de la philosophie et l'employabilité de ceux qui s'y appliquent. Travailler à la mise en évidence des compétences ; favoriser la rencontre entre les milieux professionnels (y compris du champ académique), les anciens étudiants et les étudiants en cours de formation, faire connaître les programmes dans les différents milieux professionnels, davantage valoriser le service à la société, sont autant de pistes pouvant être explorées pour dépasser une telle alternative. Un groupe d'enseignants, associant des étudiants et des personnalités extérieures, pourrait être constitué pour animer la réflexion sur ce point.
- 3 Le comité a jugé que des efforts pourraient être déployés pour favoriser la mobilité internationale des étudiants. Il suggère plusieurs pistes : proposer des destinations plus attractives, développer l'apprentissage des langues étrangères par la mise en place de cours plus adaptés aux spécialités disciplinaires, tout au long de la formation ; envisager des modalités, hors présentiel, de pratiques linguistiques (*e-learning...*) ; valoriser les cours de langues suivis à l'extérieur en les créditant dans les programmes, organiser des rencontres avec des étudiants ayant bénéficié de ces programmes d'échanges.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Comme partout, il semblerait que les programmes tendent à s'organiser à partir de spécialités des personnels en situation d'enseignement. Les filières ne s'inscrivent pas, en ce sens, dans une logique de programme à proprement parler. D'où parfois de légers soucis de cohérence.
- 2 Au niveau du bachelier en Philosophie, les cours transversaux proposés par l'ex-faculté de Philosophie et lettres, dont on peut concevoir l'importance et l'utilité dans la perspective d'une mise à niveau et pour l'acquisition par l'étudiant d'éléments de culture générale nécessaires à la poursuite efficace de ses études, posent doublement problème : d'une part, ils apparaissent comme étant trop généralistes et synthétiques, voire superficiels. Il en résulte un certain sentiment de frustration, celui de ne pas pouvoir approfondir vraiment les thèmes rencontrés ou celui de traiter des sujets peu en rapport avec la discipline choisie. D'autre part, ils créent, de par la place qu'ils occupent dans la maquette, un déséquilibre par rapport aux cours de la spécialité. D'où le sentiment de faire finalement assez peu de philosophie au niveau du bachelier.
- 3 La cohérence du master en Philosophie est évidente ; on note cependant qu'il existe finalement peu de différences en nombre de cours de philosophie entre le master à finalité approfondie et le master à finalité didactique et que le master à finalité approfondie est essentiellement composé à partir de cours à option empruntés à d'autres masters.
- 4 Le développement d'une offre de stage dans le cadre du master en Éthique est fort judicieux. Des interrogations nombreuses demeurent encore sur les finalités de ce programme et sur son devenir. L'option la plus appropriée pour lui est-elle l'autonomie, l'intégration au master en Philosophie, sa transformation en certificat ? On peut également se demander s'il n'y aurait pas lieu de réfléchir aux croisements possibles de ce master avec d'autres matières en apparence plus lointaines mais qui se trouvent au cœur de la société, comme l'économie, le droit, l'administration, la gestion, etc.
- 5 Le master en Sciences des religions et de la laïcité a bien négocié le tournant lié à la suppression du bachelier, mais il doit relever plusieurs défis : le premier tient à l'absence de premier cycle ; cela entraîne un besoin de cours préparatoires que les étudiants doivent suivre tout en validant leur master et donc, pour ces étudiants, un surcroît de travail important. Le deuxième tient à la composition de l'équipe d'enseignants ; celle-ci est essentiellement composée de chercheurs FNRS. Cela induit une inévitable fragilité. Des modifications de l'organisation de la recherche pourraient mettre en danger le programme lui-même. Dans un contexte témoignant de l'importance du fait religieux, de sa connaissance et de sa compréhension, cette fragilité est jugée problématique par le comité des experts.

RECOMMANDATIONS

- 1 Concernant la cohérence des programmes, il paraît important au comité des experts que celle-ci soit pensée à partir du point de vue des étudiants, tout en composant avec les forces disponibles en interne, les obligations facultaires en matière de cours transversaux etc. Au niveau bachelier, il paraîtrait judicieux de spécialiser davantage les cours transversaux et d'en renforcer le contenu. Recourir à l'*e-learning* pour les cours transversaux à tonalité de « culture générale » – déchargeant ainsi les enseignants pour des cours plus pointus ou « personnels » – pourrait constituer une piste de solution. Au-delà du bachelier, il

serait intéressant de continuer à proposer davantage de travaux pratiques, notamment pour l'écriture (méthodologie de la dissertation).

- 2 Le comité des experts recommande d'accorder une plus grande place à l'apprentissage des langues étrangères au niveau des masters.
- 3 De manière générale, il serait bon de développer les collaborations interuniversitaires susceptibles de renforcer les filières et d'être attentif à ce que ces cours soient intégrés dans les horaires de l'université.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le comité des experts tient à saluer la grande implication des enseignants et leur dévouement. Il convient de souligner cependant le recours très important qui est fait aux chercheurs FNRS pour assurer des fonctions d'enseignement. Il en résulte, pour certains programmes, une vulnérabilité importante.
- 2 Dans la faculté à laquelle sont venues s'intégrer les filières de philosophie, éthique et sciences des religions et de la laïcité, les centres de recherche disposent d'un appui administratif. Le comité salue la volonté facultaire d'étendre cette pratique aux centres de recherche nouvellement intégrés.
- 3 La bibliothèque est de tout premier ordre, tant du point de vue de l'organisation des espaces de travail (dont certains équipés) que de celui du fonds et de son fonctionnement (aide à la recherche documentaire...).
- 4 La qualité de la couverture wifi ou du câblage Ethernet laisse à désirer dans certains bâtiments. Il en résulte du stress et de mauvaises conditions de travail, en particulier pour le personnel administratif.
- 5 Les services sociaux sont reconnus par les étudiants comme performants.
- 6 Le comité des experts a en revanche pu bénéficier de peu de retour sur les nombreuses aides pédagogiques qui leur sont proposées.
- 7 Le comité salue le souci du service qualité institutionnel d'assurer un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés à 9 et à 12 mois.

RECOMMANDATIONS

- 1 Il serait souhaitable d'informer et de faire bénéficier tous les assistants des offres de formation continue dont sont informées les autres catégories d'enseignants.
- 2 Le comité des experts recommande de prêter attention à un point de vulnérabilité fondamental : certains programmes sont tout particulièrement fragiles car ils dépendent pour leur fonctionnement d'un nombre très important de chercheurs FNRS, voire de l'engagement bénévole de certains collègues. Il lui paraît important de faire évoluer le ratio académiques/chercheurs FNRS pour le master en Sciences des religions et de la laïcité.
- 3 Pour le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, le comité suggère de renouveler l'enquête à 18 mois, ce qui correspond statistiquement à une période de stabilisation ou d'orientation professionnelle pour les étudiants issus des filières du secteur des Sciences humaines et sociales.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTAT ET ANALYSE

- 1 Le rapport d'autoévaluation rend bien compte de la qualité du travail d'analyse qui a été effectué dans la perspective de l'évaluation AEQES. Le comité a pu relever quelques erreurs dans des données quantitatives et a pu trouver trop détaillées certaines descriptions, mais ce dernier aspect est largement contrebalancé par la qualité de l'analyse SWOT et des entretiens menés lors de la visite du comité AEQES.

RECOMMANDATION

- 1 Au regard du travail fourni, le plan d'action a pu sembler encore trop schématique. Le comité recommande de le développer, de le préciser, pour ensuite s'attacher à fixer un ordre de priorité et identifier des référents pour chacune des actions programmées.

CONCLUSION

Le comité des experts a mené ses réflexions en gardant à l'esprit que l'ULB a cumulé des réformes de différents niveaux et a cherché à les mettre en œuvre de front, en même temps, à un rythme élevé, sur une période longue. C'est une épreuve pour toute institution, pour toute collectivité, quelle qu'elle soit ; *a fortiori* quand le cadre décretaal qui doit réguler le fonctionnement conserve une part d'incertitude et que d'importantes interrogations subsistent sur des points essentiels, telles les modalités de l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté dans le secondaire.

Dans ce contexte, il a relevé le dynamisme des équipes et leur souci de mener à bien l'ensemble des réformes engagées, ainsi que celui de traverser cette époque de transition sans affecter négativement les étudiants en cours de formation.

L'enjeu le plus grand, celui dont ont d'ailleurs tout à fait conscience l'ensemble des parties prenantes, est de transformer en réelle opportunité l'installation des entités au sein de la nouvelle faculté de Philosophie et Sciences sociales, qui se révèle ouverte et attentive aux spécificités des disciplines qui la rejoignent. Les partenariats évidents avec les sciences sociales ne devraient pas peu y contribuer. Mais il ne faudrait pas non plus partir du principe que cette mutation implique nécessairement une mise en question des partenariats antérieurs. Des rapports interfacultaires sont possibles et souvent souhaitables.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Volonté de gestion participative ⇒ « Bonne volonté »/Proactivité du département de Philosophie dans la reconfiguration des facultés ⇒ Sociabilité étudiante ⇒ Attention portée par l'institution et la cellule qualité à la question du genre ⇒ Pertinence de l'offre de formation ; grand choix de mineures ⇒ Articulation recherche/enseignement ⇒ Amorce d'un questionnement sur la dimension professionnalisante des études, au-delà de la finalité didactique (non disponible pour certains masters) ⇒ Ancrage local, services à la collectivité ⇒ Clarté des sites internet ⇒ Implication des enseignants ⇒ Bibliothèque ⇒ Services sociaux ⇒ Enquête à destination des diplômés ⇒ Qualité de l'autoévaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mode de gestion <i>top-down</i>, qui a pu soulever des malentendus et des problèmes de mise en œuvre ; faible participation des parties prenantes (y compris des étudiants) à la réflexion ⇒ Démarche qualité non intégrée, encore trop peu participative ⇒ Information et communication interne ⇒ Articulation recherche/enseignement ⇒ Statut du master en Éthique ⇒ Disparition de la mineure en Sciences des religions et de la laïcité ⇒ Langues étrangères (en master), mobilité internationale ⇒ Cohérence des programmes à partir du point de vue des étudiants (cours transversaux, finalités proposées en master) ⇒ Vulnérabilité de certains programmes du fait du recours important aux chercheurs FNRS pour assumer les charges de cours ⇒ Réseau wifi ⇒ Plan d'action

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Création d'un cours / éducation de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire 	

Récapitulatif des recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rendre plus participatifs les processus de reconfiguration des facultés et les procédures dans leur ensemble, en tenant compte de la spécificité des disciplines ⇒ Améliorer la coordination des filières au sein de l'université (emprunts de cours etc.) ⇒ Améliorer la circulation de l'information en interne (ressources pédagogiques disponibles, information sur le décret Paysage...) ⇒ S'assurer que des problèmes de coordination horaire ne viennent pas restreindre les possibilités de choix de l'étudiant (mineures, offre de cours interuniversitaire) ⇒ Approfondir la question de la professionnalisation ⇒ Développer la mobilité internationale chez les étudiants et renforcer l'apprentissage des langues étrangères au niveau des masters ⇒ Veiller à la cohérence des programmes du point de vue des étudiants (tout en composant avec les forces disponibles en interne, les obligations facultaires en matière de cours transversaux etc.) ⇒ Renforcer certaines filières en développant des collaborations interuniversitaires et en améliorant le ratio chercheurs FNRS / académiques ⇒ Permettre à tous les assistants de bénéficier des offres de formation continue dont sont informées les autres catégories d'enseignants ⇒ Préciser le plan d'action

Droit de réponse de l'Université libre de Bruxelles

Commentaire général :

Le département de Philosophie, Ethique et Sciences des religions et de la laïcité remercie la Commission externe d'évaluation, ainsi que l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur pour le suivi donné au rapport d'autoévaluation et pour l'écoute accordée aux différents interlocuteurs.

Nous tenons à souligner que le processus d'évaluation du département de Philosophie, Ethique et Sciences des religions et de la laïcité a été entamé à un moment crucial, qui doit être rappelé pour comprendre la difficulté exprimée par les membres du département face aux récents changements qui l'ont touché et aux incertitudes qu'ils ont engendrées.

D'abord, l'environnement institutionnel a été bouleversé par la reconfiguration de la faculté de Philosophie et Lettres auquel appartenait le département jusqu'à l'année académique passée. Cette refonte a été menée dans un délai assez court, de 2014 à 2015, afin de permettre la bonne intégration des filières de Traduction et Interprétation au sein de l'Université. Ce changement a débouché sur la mise sur pied de deux nouvelles facultés. Le département de Philosophie, Ethique et Sciences des religions et de la laïcité a vécu tant bien que mal la restructuration des facultés et, lors de la rencontre avec les experts de la Commission externe, il n'avait pas encore pu réellement prendre la mesure de son insertion dans le nouvel environnement de la faculté de Philosophie et Sciences sociales.

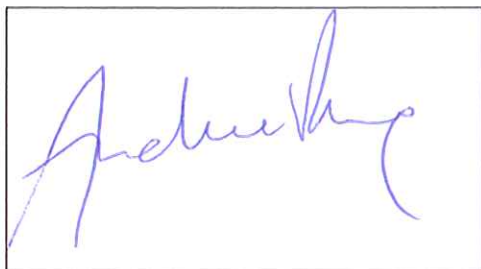
A ce climat d'instabilité s'est ajouté le fait qu'en 2014, le décret "Paysage" a profondément modifié l'organisation de l'enseignement supérieur, passant d'un système d'années d'étude au système d'accumulation de crédits et induisant des parcours plus individualisés des études. Cette profonde réforme a dû être également préparée dans le même temps.

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
4	1	4	Compte tenu des processus Qualité mis en œuvre au sein de l'Université et de leur pilotage au travers d'organes de gestion participative impliquant des personnels académiques, scientifiques, étudiants et administratifs (Conseil Qualité, Conseil des études, Conférence des commissions pédagogiques, Conseil Académique, ...) et des priorités institutionnelles en la matière, les points d'amélioration concernent davantage l'appropriation par tous les acteurs de la démarche Qualité que l'intégration institutionnelle de la démarche qualité.
5	1	5	Dans le domaine de la communication, il est toujours possible d'améliorer l'efficacité ou d'atteindre des publics cibles. Toutefois, pour l'exemple donné, les canaux de communication en place pour Practice sont nombreux et diversifiés : <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les formations du quadrimestre sont en ligne sur le site (http://cte.ulb.ac.be/index.php/formations). La liste est publiée au début de chaque quadrimestre, avec inscription directe en ligne. - Un document reprenant toutes les formations potentiellement organisables est

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.

			<p>également en ligne (tout enseignant peut demander d'organiser n'importe quelle formation, elle le sera si 5 à 6 enseignants s'y inscrivent).</p> <ul style="list-style-type: none">- Les formations du mois sont rappelées en début de mois à une mailing liste interne (aux administrations facultaires et à tous ceux (académiques, scientifiques, administratifs) qui ont déjà participé à une des formations).- En début de quadrimestre, dans l'intralette (newsletter officielle de l'ULB, bimensuelle adressée à toute la communauté universitaire) est annoncée la parution du nouveau programme.- Lors des séances d'accueil des nouveaux académiques (programme DANA) et des nouveaux scientifiques (programme CORSCI), les formations sont présentées par les conseillers pédagogiques de Practice.
--	--	--	---

Andréa Réa
Doyen de la Faculté de philosophie et
sciences sociales



Marie-Geneviève Pinsart
Coordonnatrice qualité

